



**FORMATION ET
ENSEIGNEMENT PRIVÉS
ANJOU MAINE VENDÉE**

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

Angers, le 21/01/21

Objet : Recommandations pour les portes ouvertes

Monsieur le Directeur Diocésain,

Nous sommes interpellés par de nombreux personnels qui s'inquiètent du maintien des portes ouvertes dans les établissements de l'enseignement Catholiques du département.

Nous avons questionné les services du Rectorat par l'intermédiaire des élus CCMA. Ils nous ont promis une réponse rapide de la Direction des Ressources Humaines, nous l'attendons toujours.

Par ailleurs, la lecture de la FAQ du ministère, mise à jour le 19 janvier 2021 précise en point 27 :
« Des journées portes ouvertes peuvent-elles être organisées dans les écoles et établissements scolaires ? Les journées portes ouvertes, même organisées selon un système de prise de rendez-vous, conduisent à un brassage important de personnes et posent la question du respect de la distanciation physique. Elles sont, à ce stade, donc vivement déconseillées. Une organisation sous forme de visite virtuelle et de visio/audio conférence est à privilégier ».

Cette précision reste en cohérence avec l'ensemble des mesures prises dans les établissements pour assurer la sécurité des élèves et des personnels.

Nous nous permettons de vous solliciter afin que vous recommandiez aux chefs d'établissement de suivre les consignes ministérielles. Ils nous semblent plus responsable de réorganiser en distanciel ou d'ajourner les portes ouvertes.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Diocésain, nos salutations distinguées.

Jérôme Lefèvre SG


FEP Anjou Maine Vendée
4, rue d'Arcole
72000 LE MANS
anjoumainevendee@fep.cfdt.fr